

Etude de M. BERNARD, Notaire à Tourcoing.
VILLE DE ROUBAIX
Au coin des rues du Fresnoy et de l'Alouette,
près la Station,

UNE CHOQUE DE 3 MAISONS

Dont la principale est à usage d'auberge, connue
sous la dénomination d'ESTAMINET LILLOIS
les deux autres à usage de marchands,
A VENDRE.

Par lots ou en totalité.

L'an 1857, le 24 Août, trois heures du soir,
en l'étude et par le ministère dudit Notaire, on
vendra à cri public, selon l'usage et en une
seule adjudication qui sera définitive, les Maisons
ci-dessus indiquées et désignées comme suit :

Article premier. — Rue du Fresnoy, n.º 35,
une Maison à usage actuel de charcutier, com-
posée de diverses pièces basses surmontées de
chambres à l'étage et grenier, cour, pompe, etc.;
tenant à l'article suivant. Occupée par le sieur
Leclercq, au loyer annuel, compris impôt, de
375 fr., suivant bail finissant le premier Juillet
1859.

Article deuxième. — Rue du Fresnoy, n.º 37,
une Maison dite Estaminet-Lillois, composée
d'une grande place d'entrée et autres annexes,
grandes pièces et chambres à l'étage, grenier et
une grande quantité de chambres, le tout bien
plafonné et peint, belle cave, cour, puits et
pompe, plus une grande pièce servant de bou-
tique ouvrant sur la rue du Fresnoy, marquée
aussi n.º 37; le tout occupé par le sieur Van-
houte, au loyer annuel de 900 fr., payables par
termes et d'avance, plus les contributions et
l'assurance, suivant bail réversible le premier
Janvier 1859, moyennant de prévenir six mois
d'avance.

Article troisième. — Rue de l'Alouette, n.º 40,
une belle Maison à usage de marchand de tissus,
composée de diverses pièces basses, surmontées
de chambres à l'étage et grenier, cour, puits, etc.
tenant à l'Estaminet-Lillois, occupée par le sieur
Lacroix, fabricant, au loyer annuel de 350 fr.,
payables par termes, plus les contributions et
l'assurance, réversible le premier Juin 1859,
moyennant trois mois d'avertissement.

Cette belle propriété, de construction récente,
par sa situation, rapprochée de la station, con-
vient à un brasseur; à un marchand de grains,
entrepositaire de marchandises, à un fabricant
ou tout autre industriel.

Le Notaire BERNARD, de Tourcoing, est
chargé de cette vente et des conditions. (610)

A LOUER

DE
Vastes Magasins
SURMONTÉS DE TROIS ÉTAGES,
Propres à diverses industries, notamment à des
filatures de coton et de lin,

Avec Maison d'habitation
A PORTE COCHÈRE,
Quai de la Basse-Deûle, 62, à Lille.

S'adresser pour visiter cette propriété, 7, rue
Royale, les Lundis, Mercredis et Vendredis, de
dix heures du matin à quatre heures après midi.
(607)

A VENDRE

Rue du Galon-d'Eau, 8, Roubaix
Un bon Banc à broches, en fin, de 104 broches;
id. id. » de 30 id.
id. id. en gros, de 24 id.
Un Bateau-Etaleur;
Huit Cartes doubles;
Deux Étirages;
Un Réunisneur;
Un Basculeur;
Une Machine à rouleaux;
Tambour et Pierres à éméri. (603)

On désire céder
UN MAGASIN
DE
LIBRAIRIE

Situé dans une ville d'une grande im-
portance commerciale. (Département
du Nord.)
S'adresser au bureau de ce journal.

On demande à acheter d'occasion
UNE MACHINE A HAUTE PRESSION
de la force de 3 à 6 chevaux.
Réponse au bureau de ce journal, sous les
initiales DF. (616)

GARANTIE SÉRIEUSE DE DIX ANS
SUR FACTURE.
FABRIQUE SPÉCIALE A LILLE
Rue de la Barre, 6, en face de la Rue Esquermoise,
DES SOMMIERS ET LITS
CANAPÉS-PHÉNIX
Tout élastique, sans aucune garniture,
MÉDAILLÉS, BREVETÉS S. G. D. G.,
ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.
SUCCURSALE DE PARIS.

Les personnes qui désireraient faire l'acquisition d'un bon coucher sont priées de vouloir bien
visiter la Maison de M. SUSINI, rue de la Barre, 6, où elles pourront se convaincre de la supériorité
de ce nouveau système, par la seule inspection de la confection des SOMMIERS-PHÉNIX dont l'ap-
plication simple des boudins élastiques en tous sens sur un cadre en bois ou TOUT EN FER, ce qui
fait que la plus légère personne trouve sa place aussi bien que la plus lourde, à claire-voie, sans
aucune garniture, recouvert seulement d'une toile tenue par des boutons, obtient la suppression de
toute addition de matières qui causent toujours la production d'insectes. La confiance sera acquise
par la seule garantie et sur facture de tous sommiers vendus.

PRIX COURANTS: Pour un sommier de 88 centimètres, 40 f.; id. de 88 à 105 centimètres, 45 f.;
id. de 105 à 120 centimètres, 50 f. Lit-Canapé tout élastique, 42 f. Les Sommiers, cadre en fer, de
88 cent., 60 f. On se charge également de toutes sortes de literies pour hôtels ou communautés.
Spécialité de BARCELONNETTES d'enfants et poupées; TAPIS, COUVERTURES, etc.; FAUTEUIL-
LIT s'étendant à 1 m. 70 c. de long; grand choix de LITS EN FER en tous genres. — ZOSTÈRE,
gros et détail, à 30 c. le kilog. (618)

BONIFICATION DES EAUX-DE-VIE

Avec l'ESSENCE DE VIEUX COGNAC de A. PAGERS, chimiste anglais.

Cette essence détruit le mauvais goût des alcools, les adoucit et leur donne instantanément le
goût de vieux.
Le flacon, pour un hectolitre, 5 fr. — Le port en sus. — On expédie contre remboursement. —
S'adresser à MM. LAVOISIER, MAZADE et C^{ie}, rue Montmartre, 156, Paris. — (Commission.) EXPOR-
TATION. (613)

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en
empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses
et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux
cheveux, les font épaissir, les rendent souples et brillants, et empêchent le blanchiment.
GARANTIE. — Prix du flacon: 3 fr.
Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France. —
Se trouve à Roubaix, chez M. FAQUES, Coiffeur et Parfumeur, contour de l'église-Saint-
Martin, N.º 6; et chez les Merciers et principaux Coiffeurs et Parfumeurs de la ville et du
département. (629)

En vente chez **J. REBOUX, 20, R. Neuve, Roubaix**

SPÉCIALITÉS

Carnets anglais nouveau système. — Gomme-Grattoire économique. —
Carmin fin et Carmin véritable.

INDICATEUR

DES
TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD
CORRESPONDANCE
avec la Belgique, l'Allemagne & l'Angle-
terre.
Prix: 15 centimes.

REGISTRES

à tenir dans les établissements.
pour l'inscription des ouvriers employés
(Art. 8 du décret du 30 avril 1855)
PRIX DU REGISTRE, FOLIOTÉ
75 centimes.

TIR A LA PERCHE

Société de Saint-Sébastien
à Roubaix
A Messieurs les Membres des Sociétés de
L'ARC-A-MAIN.

Messieurs et chers confrères,
Nous avons l'honneur de vous inviter au tir à
la perche que nous donnerons le Dimanche 23
Août prochain, aux conditions suivantes:
Art. 1^{er}. Il y aura cinq prix offerts par la So-
ciété. Ces prix consisteront en:
N.º 1. Six Couverts et une Louche en argent,
valeur 200 fr.
2. Quatre Couverts en argent » 100 fr.
3. Quatre Couverts id. » 100 fr.
4. Deux Couverts id. » 50 fr.
5. Deux Couverts id. » 50 fr.
Deux médailles seront offertes à la
Société la plus nombreuse et à celle la
plus éloignée, 30 fr.
Total, 530 fr.
Art. 2. Il y aura autant d'oiseaux que de ti-
reurs, compris les oiseaux supérieurs.

Art. 3. Les pelotons seront composés de six
tireurs.
La mise de chaque archer sera de 12 fr. 50 c.
Pour chaque petit oiseau abattu et représenté
au bureau il sera payé 10 fr.
Art. 4. Le tireur n'aurait droit qu'à un seul
oiseau à son choix, s'il en abattait deux ou plu-
sieurs d'un coup de flèche.
Art. 5. Pour tout ce qui n'est pas prévu par
le présent, on se conformera aux usages établis
dans la localité.
Art. 6. Si deux sociétés réunissaient le même
nombre d'archers, la médaille de nombre serait
adjugée à la plus éloignée.
Art. 7. Il sera facultatif de prendre les prix
en numéraire, moyennant une retenue de 5 %.
Art. 8. La mise se fera au local de la So-
ciété, ESTAMINET DU CARROUSEL, place du
Trichon, depuis 9 h. du matin jusqu'à 10 h. et
demie, pour commencer à 11 h. très-précises et
finir à 1 h., recommencer à 2 h. et demie et finir
à 7 h. précises; le tour commencé sera achevé,
et les oiseaux restants seront immédiatement tirés
au sort.
En attendant le plaisir de vous voir, veuillez
recevoir, Messieurs, nos salutations amicales.
Le Secrétaire, Floris DUFOREST.
Le président, Florimond BARENNE.
Roubaix, 24 Juillet 1857. (619)

Le propriétaire-gérant, J. REBOUX. ROUBAIX, IMP. DE J. REBOUX.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1855
MÉDAILLE DE BRONZE à la classe des Substances alimentaires
MENTION HONORABLE à la classe des Produits agricoles
EXPOSITION D'ECONOMIE DOMESTIQUE DE BRUXELLES, 1855
mention honorable

COMPAGNIE NORD-HOLLANDAISE
Préparation et Exploitation des
FROMAGES DE LA NORD-HOLLANDE
CONNUS DANS LE COMMERCE SOUS LE NOM DE

Fromage Hoornleys
D'après les procédés de Préparation et de Conservation de
M. IRÉNÉE LEYS

BREVETS
en Hollande, en France, en Angleterre et en Belgique

Siège de la Compagnie
A AMSTERDAM, NORD-HOLLANDE

Raison sociale: **Irénée Leys & C^o**

AVANTAGES PRINCIPAUX
RECONNUS AU
FROMAGE HOORNLEYS

Achèvement et perfectionnement apportés dans
la fabrication du Fromage de la Nord-Hollande.
Qualité infiniment supérieure sur ceux livrés
au commerce dans les conditions de fabrication
ordinaire.

Augmentation de propriété substantielle en
vieillissant, au lieu d'en perdre et de s'altérer.
Economie de 30 % sur la consommation, ce
qu'il faut attribuer à sa saveur prononcée et à
sa valeur substantielle.

Conservation infinie prouvée par des épreuves
tentées et des pièces authentiques.
Approvisionnements certains pour la marine
militaire et la marine marchande, pouvant sup-
porter toutes les températures.

Expédition sur tout le globe sans apporter les
moindres soins, procurant ainsi des affaires cer-
taines.

Emballage spécial et uniforme rendant les
expéditions et les ventes faciles, chaque caisse
contenant douze fromages.

Plus d'embaras aux capitaines, n'ayant ni à
les déballer, ni à les soigner à bord de leur na-
vire.

Plus de magasin particulier pour les ranger,
les négociants pouvant les laisser en ca sses et
les vendre ainsi, ce qui évite toutes pertes de
temps et surtout les déchets.

Plus de pertes de poids, ne subissant qu'une
très-faible évaporation, avantage essentiel et
matériel qui balance l'augmentation appliquée à
ce produit supérieur sur le cours des autres fro-
mages livrés à la consommation dans les condi-
tions ordinaires. (621 b)

AVIS

Une personne pouvant disposer de quelques
heures chaque jour, désire les utiliser à la tenue
des livres d'une maison de commerce.
Réponse au bureau de ce journal, sous les
initiales C. B. (614)

On demande

Un OUVRIER HORLOGER, à Wazemmes, place
de l'Eglise, 9.
Il serait logé et nourri chez son patron. (617)

Contre-Maitre

On demande un contre-maitre connaissant
parfaitement la fabrication de la nouveauté pour
robes; on désire aussi qu'il soit au courant du
montage des métiers Jacquart.
S'adresser à Tourcoing chez M. JOURDAIN-
DEFONTAINE. (619)

SPÉCIALITÉ DE GLACES

DES MANUFACTURES
de France et d'Allemagne.
Glaces de toutes dimensions avec cadres dorés.
Entreprise et pose de glaces de façade.
Maison BETTREMIEUX, miroitier, rue Esque-
moise, 102, à Lille. (455)

VENTE ET ACHAT D'ACTIONS

DE L'ESCARPELLE, VICOIGNE, NŒUX
BRUAY, ETC.
S'adresser à Lille, rue Ropra, 3, derrière les
Archives. (564)

DIMANCHE 9 AOUT 1857
A l'occasion de la fête des Fabricants
GRAND BAL
A MA CAMPAGNE
AU MOULIN DE ROUBAIX. (596)